



**PUBLI-TOPEX**

—  
ÉDITION  
FORMATION  
EVENTS

PUBLI-TOPEX – 25 RUE DE PONTHEIU – 75008 PARIS

S.A.S.U. AU CAPITAL DE 38 250 EUROS

R.C.S PARIS B 662 035 773 – SIRET 662 035 773 00032 – N° TVA FR 30 662 035 773

PUBLI-TOPEX EST UN ORGANISME DE FORMATION DÉCLARÉ SOUS LE NUMÉRO 11.75.39613.75  
AUPRÈS DU PRÉFET DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE. CET ENREGISTREMENT NE VAUT PAS AGRÉMENT DE L'ÉTAT.

**RENSEIGNEMENTS FORMATIONS ET INSCRIPTIONS :**

TÉL. : 01 53 89 00 83 • [FORMATION@PUBLI-TOPEX.COM](mailto:FORMATION@PUBLI-TOPEX.COM)

# WEBINAIRE - Le géomètre-expert, conseil du lotisseur

## OBJECTIF

Optimiser la marge du client par un conseil approprié garantissant l'agilité du projet, y compris après son achèvement.

## PROGRAMME

Optimiser le projet au stade de sa conception

- > La particularité des articles R.123-10-1 et R.151-21
- > Le choix d'un «périmètre du lotissement» (reliquat bâti)
  - Intégrer ou pas le reliquat bâti
  - Distinction entre périmètre du projet, périmètre de l'ASL et périmètre des travaux
- > La gestion des règles d'urbanisme pour préparer les ventes

Prévoir des évolutions du projet en cours de réalisation imposées par sa commercialisation

- > L'agilité de l'opération en cas de revers/rebond commercial
  - Nombre de lots, plan de division, la question des macrolots
  - Clauses contractuelles d'accord de principe pour les lots vendus
- > Éviter l'apparition de lots invendables (effet pervers du R.123-10-1)
  - Un règlement
  - Un cahier des charges
  - Des servitudes croisées à durée de vie limitée

Proposer un aménagement durable et agile après achèvement

- > L'expérience contrainte des vieux cahiers des charges
- > La modification des documents du lotissement (L.442-10 et unanimité; hors statuts ASL)
- > Prévoir ab initio des règles de modification des contrats (statuts et cahier des charges)
  - Adapter les majorités à l'importance des décisions
  - Prévoir l'évolution de la nature de la propriété des lots (copropriété, indivision, démembrement...)
  - Intégrer des règles fixant les délais de recours contre les décisions de modification

Conclusion: s'adapter au marché local sans obérer la marge du lotisseur

## Modalités de participation

Après vous êtes inscrit en ligne, vous recevrez un lien de connexion pour rejoindre la salle de formation par visioconférence sur l'application de communication collaborative Microsoft Teams, qu'il faudra installer préalablement à la formation.

Vous ne pourrez utiliser que l'adresse email renseignée lors de l'inscription.



**PUBLI-TOPEX**

—  
ÉDITION  
FORMATION  
EVENTS

**PUBLI-TOPEX – 25 RUE DE PONTHEIU – 75008 PARIS**

S.A.S.U. AU CAPITAL DE 38 250 EUROS

R.C.S PARIS B 662 035 773 – SIRET 662 035 773 00032 – N° TVA FR 30 662 035 773

PUBLI-TOPEX EST UN ORGANISME DE FORMATION DÉCLARÉ SOUS LE NUMÉRO **11.75.39613.75**  
AUPRÈS DU PRÉFET DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE. CET ENREGISTREMENT NE VAUT PAS AGRÉMENT DE L'ÉTAT.

**RENSEIGNEMENTS FORMATIONS ET INSCRIPTIONS :**

TÉL. : 01 53 89 00 83 • [FORMATION@PUBLI-TOPEX.COM](mailto:FORMATION@PUBLI-TOPEX.COM)

**Il est recommandé de tester l'installation de l'application avant le début de la formation .**

***Le programme est disponible au format PDF dans le compte client, rubrique «Documents formation», dès que l'inscription est enregistrée.***